

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 33 (1895)  
**Heft:** 22

**Artikel:** La photographie  
**Autor:** Datin, Henri  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-194973>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Préfet d'Avelino*: Les journalières qui ne sont pas nourries touchent 45 centimes; celles qui contractent un engagement d'un an ont la nourriture, le logement, et 30 francs pour toute l'année.

*Préfet de Chicot*: Les ouvrières ont 25 ou 50 centimes par jour, suivant qu'elles sont ou non nourries par ceux qui les emploient.

*Préfet de Fermo*: Le salaire, sans la nourriture, est de 35 centimes en hiver, de 50 centimes en automne et de 75 centimes en été.

*Préfet de Messine*: Les ouvrières ont 60 centimes si elles pourvoient elles-mêmes à leur nourriture et 30 centimes si le patron s'en charge.

*Préfet de Pérouse*: Les salaires journaliers sont les mêmes que dans la province de Messine. Les femmes, payées à l'année, ont le logement, la nourriture et de 39 à 45 francs.

Nous empruntons à une chronique scientifique, publiée dans le *Petit Marseillais*, les amusantes réflexions qui suivent. Il s'agit de l'odorat.

« La femme, dont l'intelligence est aussi éveillée que celle de l'homme, et dont les sens sont, en général, plus fins, est cependant inférieure à son compagnon au point de vue de l'odorat. Malgré l'usage du tabac et de l'alcool, qui pervertit ses sensations, l'homme perçoit les odeurs les plus subtiles avant que la femme les ressente. L'expérience a été faite avec des essences dans des pièces fermées. Un deux cent millième d'odeur dans l'atmosphère suffit pour que l'homme reconnaîsse et accuse l'odeur. La femme ne s'en aperçoit pas.

» Mais il ne faut pas que la plus laide moitié du genre humain se hâte de triompher. Si l'homme éprouve de plus délicieuses sensations, lorsque les parfums du printemps embaument l'air des bois, il se trouve moins avantage dans beaucoup d'autres circonstances où l'odorat procure des surprises désagréables. On dit que l'existence n'est pas couleur de rose. Elle n'est pas non plus toujours couleur de rose.

» Et puis, il est nécessaire de se convaincre que la finesse du nerf olfactif n'est pas un indice de civilisation. Avec son nez plus sensible l'homme de nos villes se rapproche, plus que la femme, de l'homme des bois primitif, du singe et des animaux pour lesquels le flair est une arme d'attaque ou de défense. De nos jours encore, les sauvages de l'Océanie éventent une piste à l'odorat, comme les chiens de chasse. Ce n'est pas un avantage bien grand que de s'en rapprocher. »

### Chiens.

A l'occasion du séquestre imposé actuellement sur les chiens de notre canton il est curieux de lire ces quelques passages d'une ordonnance de LL. EE.

après plusieurs cas de mort causés par des chiens enragés.

« Ordonnent que dès demain matin 19 novembre 1796 tous les chiens qui seront rencontrés dans la ville, seront sur le champ assommés, lors même qu'ils auraient la marque de l'impôt ou qu'ils seraient avec leurs maîtres, avec ou sans muselière, avec ou sans attache.

» Quant à la campagne, tout individu qui rencontrera un chien quel qu'il soit, est autorisé à faire feu dessus, ou de lui donner la mort de tout autre manière.

» Ceux qui garderont leurs chiens sont invités de la manière la plus forte de les tenir à l'attache dans l'intérieur de leur appartement, d'en avoir le plus grand soin et de les surveiller attentivement afin de leur faire donner la mort avant que la maladie se soit manifestée, leur déclarant qu'à la moindre réclamation contre les dits chiens, on ira les assommer chez eux. »

### A l'opéra.

Un de nos abonnés de Lausanne nous écrit :

Je ne veux pas revenir sur la question des chapeaux de dames au théâtre, car on a déjà dit là-dessus tout ce qu'on pouvait dire. Cette question ne sera du reste jamais résolue; la mode éminemment changeante ramènera toujours, à quelques variétés de formes près, et la capote qui n'est pas encorbrante, et le chapeau largement ailé, enrubanné, panaché, qui empiète à droite et à gauche sur les fauteuils voisins, et devient un supplice pour l'infortuné qui se trouve placé derrière.

Encore n'y a-t-il que demi-mal si la dame a reçu de la nature une nuque agréable à contempler, mais s'il n'en est pas ainsi, si elle est laide et mal tournée, il n'y a aucune compensation, le supplice est sans adoucissement.

Bref, lors des dernières représentations d'opéra, je me trouvais placé derrière deux énormes chapeaux qui me faisaient tantôt lever la tête, tantôt l'incliner à droite et à gauche pour voir la scène. Au risque de gagner un torticolis je pris assez galement mon parti de la situation qui m'était faite; je ne voyais rien, mais j'entendais, seule jouissance qu'aucun chapeau, si énorme soit-il, ne pouvait m'enlever.

A ma gauche, une dame, coiffée d'une petite et gracieuse capote, ne gênant la vue de personne, gémissait comme moi derrière ces deux monuments. N'y tenant plus, elle me dit, sur un ton de fine raillerie, et assez haut pour être entendue des dames-paravent :

— Pardon, monsieur, est-ce qu'on a déjà levé le rideau ?

— Mais sans doute, madame, répondis-je d'un air étonné.

— Ah ! vraiment ?... J'en doutais, ne voyant absolument rien !

Je vous avoue, monsieur le rédacteur, que cette critique, dans la bouche d'une dame, m'a fait énormément plaisir.

Un abonné.

### La Photographie.

Au premier étage d'un hôtel portant le numéro 14 dans la rue de la Bienfaisance, dans le grand salon, seule en face de son piano, occupée à déchiffrer la partition de *Sigurd*, se tenait assise M<sup>e</sup> Adrienne Leroy.

Tout entière à son étude, elle ne prêtait nulle attention aux bruits du dehors, quand un laquais galonné, d'allures fort correctes, apparut à la porte. S'avancant vers la jeune fille, sur un plateau d'argent, il lui présenta une lettre.

Etais-je enfin l'épreuve de la photographie depuis quelques jours si impatiemment attendue ?

D'une main hâtive et avec une curiosité bien naturelle, M<sup>e</sup> Leroy s'empressa d'ouvrir l'enveloppe. Tout à coup, un cri de surprise s'échappa de sa bouche en retirant de cette enveloppe non sa propre image, mais celle d'un grand et beau garçon paraissant âgé d'une trentaine d'années.

Sous le coup d'une assez vive émotion, craignant une mystification ou tout au moins une plaisanterie d'un goût douteux, elle sentit le cœur lui battre fort et le rouge lui monter au visage.

Pour bien s'assurer que l'envoi venait en ligne directe de chez le photographe, prestement elle retourna le carton.

Nul doute à concevoir; comme pour lui servir de passeport et en indiquer la provenance, le timbre de la maison Liebert figurait parfaitement en tête. Alors, fausse direction, pensa-t-elle, et simple erreur d'adresse. Désormais rassurée, un bon sourire erra sur ses lèvres et le nuage de contrariété qui, un moment, avait obscurci son front, disparut complètement.

L'œil de la jeune fille, rencontrant à nouveau la photographie, s'y arrêta, cette fois, avec une complaisance marquée. Pas mal du tout, ce jeune homme ! Sa fine moustache dessinait son trait noir au-dessus de la bouche, petite, rouge, agrémentée d'une pointe de raillerie. L'ensemble de la physionomie respirait la sympathie et la figure avait, ma foi, grand air.

Un peu intriguée, M<sup>e</sup> Leroy scrutait avec insistance son souvenir, mais il se montrait rebelle. Elle ne se rappelait pas avoir vu le jeune homme nulle part. A quelle classe de la société pouvait bien appartenir cet inconnu, se demandait-elle ? Forcément, ce dernier point restait également sans réponse.

Dès sa rentrée à l'hôtel, M<sup>e</sup> Leroy fut mise au courant de l'aventure et, sans y attacher aucune importance, elle fut la première à en rire. Dans une maison bien achalandée — celle de Liebert rentrait dans cette catégorie — pareil fait ne peut-il se présenter chaque jour ?

— Nous aurons, du reste, demain, l'explication de ce quiproquo en passant rue de Londres, ajouta la maman sous forme de conclusion.

Elle n'attendit pas jusque-là. Le soir mê-

me, le principal employé du photographe sonnait à la porte du numéro 14 de la rue de la Bienfaisance, et, endossant l'entièr responsabilité de la faute, présentait à Mme Leroy les excuses de son patron pour l'erreur commise.

— Voici l'épreuve photographique de mademoiselle et je vous prie de vouloir bien, madame, me remettre en échange celle de M. le comte de la Blanchardière, qui vous a été adressée par mégarde.

Mais le rusé compère se garda bien de raconter que l'autre épreuve avait été envoyée au comte de la Blanchardière.

Ce dernier, vers la même heure, au n° 6 de la rue François I<sup>r</sup>, le moment de surprise une fois passé, dans une muette admiration, contemplait le portrait en pied de la ravissante jeune fille que le hasard venait de placer sous sa main.

De taille au-dessus de la moyenne et bien prise, ses belles épaules tombantes, comme la richesse de son corsage, possédaient ce charme troubant qui exerce une véritable fascination sur la cervelle des hommes. Ses cheveux, d'un joli blond cendré, relevés aux tempes, couronnaient le front de leur masse compacte, et ses grands yeux doux, ombragés d'épais sourcils admirablement arqués, sans nulle crainte de laisser deviner la pensée, regardaient bien en face. Le nez descendait droit à la lèvre, un peu forte peut-être, à peine estompée d'un duvet naissant, et l'ovale parfait du visage se terminait par un menton rond, fin comme le bord d'une coupe.

Captivé par cette gracieuse image et assez intrigué par cette apparition inattendue, le comte de la Blanchardière résolut de tirer l'incident au clair. Sans plus tarder, il se mettait en campagne, et, dès le soir même, il apprenait le nom de cette ravissante personne.

Fille unique de l'un des gros marchands de soieries de la rue des Jeûneurs, M<sup>e</sup> Adrienne Leroy était la joie et l'orgueil de ses parents, qui, retirés du commerce après fortune faite, suivant l'expression chère au monde du négoce, occupaient rue de la Bienfaisance un hôtel leur appartenant. Les mieux renseignés chiffraient leur avoir à plusieurs millions, et ce n'était un secret pour aucun que le père laisserait à Adrienne la liberté la plus complète dans le choix d'un mari.

Le dimanche suivant, un peu avant la messe de midi, adossé à l'un des piliers du grand portail de l'église Saint-Augustin, M. de la Blanchardière se tenait en faction. Grâce à l'image photographique nettement gravée au fond dans sa mémoire, il reconnut sans peine M<sup>e</sup> Leroy dans l'élégante jeune fille qui, après avoir touché de son doigt ganté le bord du bénitier, se retourna pour offrir gracieusement l'eau sainte à la dame âgée qui l'accompagnait.

Durant la messe, il ne quitta pas Adrienne des yeux et l'impression produite par le vivant modèle acheva l'œuvre si bien commencée par la photographie. Frappé du coup de foudre, M. de la Blanchardière n'eut plus alors qu'un seul objectif: conquérir le cœur de M<sup>e</sup> Leroy et demander sa main.

Rien d'ingénieux comme un amoureux quand il s'agit de le rapprocher de sa belle! Huit jours après, au bal dans une maison

amie, M. de la Blanchardière se faisait présenter à M<sup>e</sup> Leroy et sollicitait d'Adrienne la faveur d'une contredanse.

M<sup>e</sup> Leroy ne fut guère surprise de cette invitation, car, du premier coup, elle avait parfaitement reconnu le bel inconnu de la photographie. Son instinct féminin aidant, elle devina vite les vrais motifs de cette présentation. L'élégance de son cavalier, sa distinction native accordaient pleine satisfaction à son amour-propre; aussi se sentit-elle disposée à accueillir favorablement ses avances et la soirée n'était pas achevée qu'elle savait à quoi s'en tenir sur les intentions matrimoniales du comte de la Blanchardière.

Nul besoin d'être grand clerc pour prédir ce qu'il advint. Pour l'ordinaire, l'amour appelle l'amour et le cœur de la blonde Adrienne ne résista pas aux puissantes séductions de la voix du jeune homme qui, en termes si éloquents, savait traduire les sentiments de son âme.

De la part des parents, intérieurement flattés par la particule nobiliaire du comte, aucun obstacle ne survenant, le consentement fut vite accordé et le mariage promptement décidée.

Entourée du léger nuage de ses voiles blancs, elle était vraiment charmante, M<sup>e</sup> Leroy, lorsque, conduite par son père, roulante et émue, elle gagna le chœur de l'église Saint-Augustin.

Sa longue robe balayait les dalles et laissait à peine apercevoir le bout de ses souliers de satin chaussant un pied mignon, nerveux et bien cambré; quelques fleurs d'oranger étaient artistement semées dans sa chevelure, et l'on retrouvait à son corsage et sur sa jupe ce symbole de la pureté et de l'innocence.

Quand, au sortir de la sacristie, elle apparut heureuse au bras de son mari, un murmure flatteur parcourut la longue haie des invités et des curieux, symétriquement rangés au bord de la nef, afin de leur livrer libre passage.

C'était en effet un joli couple qui s'avancait à la tête du nombreux cortège des gens de la noce; ces beaux enfants, dans l'éclat radieux de leur pleine jeunesse, n'étaient-ils pas aux yeux de tous la gracieuse image du Printemps et de l'Amour!

Le commis de Liebert, auteur involontaire de la bienheureuse bénédiction, assistait au mariage, car M. de la Blanchardière avait spécialement tenu à lui témoigner sa reconnaissance et, bien mieux, pour en perpétuer le souvenir, l'envoie d'un joli bronze de chez Barbedienne avait accompagné l'invitation.

Et maintenant, lecteurs, comme dans les contes de fées, il ne nous reste plus qu'à nous associer au bonheur des nouveaux époux et à leur souhaiter nombreuse postérité.

Henri DATIN.

**La chatte de Newton.** — On raconte que Newton travaillait depuis dix ans à établir des calculs longs, compliqués et difficiles. Un jour il laissa près du manuscrit qu'il venait d'achever une lampe allumée et sortit un moment.

Il avait une chatte qu'il aimait beaucoup, et qui, ronronnant sur un coin du bureau, le regardait de ses yeux demi-

clos écrire et allonger ses interminables colonnes de chiffres. La chatte, en l'absence du maître, sauta sur le monceau de papiers et renversa la lampe. Les feuilles prirent feu; quand Newton rentra, il ne restait plus de son prodigieux labeur de dix années que des bribes de papier noir qui voltigeaient dans l'air. Il contempla le désastre et, passant la main sur le dos de la bête:

— Tu ne te doutes pas, lui dit-il doucement, du mal que tu m'as fait!

Et rallumant sa lampe, il se remit au travail.

C'était sa façon de lancer le *Go ahead* des Américains.

### Découtè lo monument Davet, pè Cully.

Y'a on part dè dzo, dou citoyens dão Gros dè Vaud étiont z'u pè Lavaux po afféré et sont z'u trovâ dài vilhio z'amis d'écoula militére, pè Cully. Dè bio savâi que lè z'amis Cullierans ne lè z'ont pas laissi assâti et que l'a failli agottâ cé Lavaux qu'est tant bon, que redemandé. Mâ s'on est pas solidò aô pousto, sè faut démaufià dè cllião tenâblîès dein lè càvès dào vignoublío, kâ clliào tsancro dè vegnolans ont lo diablio po vo z'en férè preindrè onna bombardâe. Tot ein fifeint et ein déveseint dè cossé et cein, l'ein sont venus su lo compto dão brâvo majo Davet à quoi on va férè on estatua pè Lozena et coumeint on lâi a dza met onna pierra pè Cully, aô bord dâo lé, que lâi diont lo « monument », lo compagnons dâo bord dâo Talent ont volliu allâ cein vairé.

Quand l'ont z'u vu l'afférè, la né étai quie et c'étai bintout lo momeint d'allâ preindrè lo trein; mâ faillâi bâiré onco on verro, et tandi que l'âi allâvont, ion dâi lulus qu'étai restâ vai lo lé, coumençiv à vairè tot troblio et n'étai pequa bin solidò su sè tsambès. Quand vâi lè z'autro modâ, vâo s'eimbantsi assebin, mâ ein passeint découtè lo « monument », onna brelantchâ lo fe allâ bailli dè la téta contré la baragne ein fai qu'est déveron. Lo gaillâ qu'étai tot étourlo et que ne vayâi perein, s'acrotse ài barreaux et lâi se crampouné.

— Sarâi bin lo diablio s'on lè rattrapè pas, se sè peinsâ! et sè met à traci tant bin que pâo ein sè rategneint adé ài barreaux. Mâ aô bet d'on momeint, diabe lo pas que trovâvè lo bet dè cllia palissarda; ye verivè, verivè et avâi dza bailli lo tor dou aô trâi iadz, quand lo gaillâ coumeincé à s'eimparacheintâ et à s'eingrindzi. Adon sè met à ruailâ coumeint on possédâ, que cein jâ reveri lè z'autro, que lâi criont :

— Qu'as-tou?

— Cllião pouésons, m'ont einclliou! se repond.

L. MONNET.

LAUSANNE.— IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.